

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2018 : ANNÉE DE L'ACCÉLÉRATION DE LA MODERNISATION DE GÉCAMINES

Lubumbashi, le 8 janvier 2018 – L'exercice 2017 vient de s'achever par la matérialisation concrète d'un engagement attendu : l'inauguration, le 22 décembre 2017, du siège social modernisé de Gécamines à Lubumbashi, en présence des plus hautes autorités et institutions de l'État, conduites par le Président de la République, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE.

Cette inauguration, symbole de la transformation que Gécamines vit depuis quelques années sous l'impulsion de son Conseil d'administration, a été l'occasion pour son Président, Albert YUMA MULIMBI, de dresser un constat objectif et sans concession sur les activités de la société et d'annoncer les grands chantiers et défis qui attendent Gécamines pour l'exercice 2018.



Siège social modernisé de Gécamines à Lubumbashi, 22 décembre 2017

1. DES RETOMBÉES EN-DEÇA DES PROMESSES

Constatant que l'écrasante majorité des partenariats dont la gestion a été confiée par Gécamines à des partenaires extérieurs présente des résultats négatifs, ne génère aucun dividende, et ne participe ainsi pas au développement national dans la mesure escomptée, Gécamines a engagé, entre 2015 et 2017, une série d'audits de ses partenariats avec l'aide de cabinets internationaux de premier plan. Les premiers résultats de ces audits laissent apparaître qu'ils auraient été gérés au détriment de Gécamines, souvent au moyen de pratiques comptables et de gestion inacceptables. Gécamines ne peut se satisfaire plus longtemps d'une telle situation.

En 2018, Gécamines entend dès lors engager une discussion franche avec ses partenaires et, en tant que de besoin, exiger la clarification des accords en place.

Gécamines suit par ailleurs avec beaucoup d'attention les discussions en cours au Parlement sur la refonte du Code Minier de 2002, dont l'objectif annoncé est de rééquilibrer le système de partage de la richesse minière de la RDC, un des plus avantageux au monde pour les investisseurs. Comme le rappelait en effet un rapport récent d'un bailleur de fond, le boom du secteur des ressources naturelles à partir de l'année 2007 a davantage profité aux investisseurs étrangers qu'à l'État et aux producteurs locaux, le choix de recourir à des multinationales exerçant dans le secteur formel n'ayant ainsi pas produit les retombées économiques escomptées par l'État. Il est désormais clair que les dispositions généreuses du Code Minier de 2002 ne permettent pas à la RDC de tirer pleinement profit de ses abondantes ressources naturelles.

2. DES PARTENARIATS MINIERS REPENSÉS

Pour l'avenir, Gécamines entend rompre avec les schémas passés, qui ne remplissent pas leur objectif initial, en contrariété avec le contenu des études produites à l'époque.

Gécamines a donc fait le choix de la subsidiarité. Elle ne nouera des partenariats que pour les opérations qui nécessitent l'apport de tiers et qui lui permettront de maximiser le retour industriel ou financier. Deux schémas de partenariat innovants sont actuellement l'objet de projets-pilotes avec des partenaires de premier plan :

- Un schéma de partenariat limité dans le temps (autrement appelé « BOOT »), reposant notamment sur (i) la récupération d'un outil de production opérationnel et moderne à l'issue d'une période convenue à l'avance, (ii) une répartition actionnariale plus égalitaire, (iii) une implication réelle et croissante des cadres congolais dans le pilotage du projet et (iv) une répartition effective de la sous-traitance dans le meilleur intérêt du tissu économique congolais.
- Un schéma de partage de production minière, inspiré de l'industrie pétrolière, permettant ainsi à Gécamines de bénéficier directement d'une part de la production minière, ce quels que soient les résultats financiers du partenariat, de sorte à garantir aux congolais que leurs richesses leur profiteront effectivement.

3. UNE MODERNISATION NÉCESSAIRE DE GÉCAMINES

La transformation souhaitée ne pourra porter ses fruits que si Gécamines, elle-même, prend sa part dans l'effort de modernisation engagé. Entre 2015 et 2017, Gécamines a commandé à plusieurs bureaux d'études internationaux un audit de son outil industriel ainsi qu'un audit organisationnel.

Les premiers résultats de ces audits sont sans appel : (i) son outil de production, faute d'investissements nécessaires sur plusieurs décennies, est devenu obsolète, peu compétitif et, souvent, inefficace, et (ii) son organisation industrielle et institutionnelle n'est plus adaptée à la réalité d'une industrie mondialisée. Là encore, Gécamines s'est trop longtemps résignée devant l'ampleur de la tâche à accomplir. Cette situation ne peut plus perdurer.

Ainsi, plusieurs décisions fortes ont été prises par Gécamines, dont (i) la fermeture de sites obsolètes et dangereux, (ii) à court terme, la concentration de ses activités sur les filières le plus rentables, (iii) l'investissement dans la certification de ses réserves pour préparer l'avenir, ce qui n'était plus arrivé depuis 25 ans et (iv) la réalisation d'une étude bancaire pour la création d'une usine nouvelle.



LA GÉNÉRALE DES CARRIÈRES ET DES MINES SA
419, boulevard Kamanyola
Lubumbashi, Province du Haut-Katanga
République Démocratique du Congo
Capital social : 2.401.500.000.000 Fc
RCCM : CD/L'SHI/RCCM/14-B-1678
Id. Nat. : 6-193-A01000M

Les conditions et méthodes de travail au sein de Gécamines doivent enfin être repensées. Gécamines a ainsi décidé d'engager (i) une modernisation progressive de ses installations, dont l'inauguration du siège social de Lubumbashi ne constitue que la première étape, (ii) une transformation organisationnelle de sorte à convertir Gécamines aux meilleurs standards de l'industrie minière internationale, (iii) un plan global de formation des effectifs aux dernières évolutions techniques, juridiques et financières, sans précédent dans l'histoire récente de la société.

Gécamines entend reprendre en main son destin. Comme l'a rappelé le Président de Gécamines, au nom du Conseil d'administration, seule la reconstruction d'un acteur minier national fort sera à même de transformer les richesses du sous-sol congolais en richesses pour le peuple congolais.

A propos de GÉCAMINES :

GÉCAMINES est une entreprise commerciale de droit privé, acteur de premier plan du secteur minier en République Démocratique du Congo.

Contact presse :

Karl LAWSON
klawson@hopscotchafrica.com